

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 73 (2011)

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

L'ACTIVITÉ DE LA SHCF EN 2010-2011



Plus personne n'a pu identifier. A trois jours de la fin, une vingtaine de personnes fondèrent la commission suisse de l'ordre. Des indigènes y faisaient nombre. L'affaire était organisée par le chef de la police Louis Gauthier, honoraire d'une forte représentation des autorités politiques et militaires, avec l'encouragement de Mgr Béguin. C'était des ecclésiastiques de rang et de fortune. Rector le Jean von Seck, de Zurich, étaient à la tête de l'ordre suisse, partie en fait que responsables de la haute bourgeoisie catholique suisse, organisation de main de parti conservateur. Un véritable mondan de la république post-patrimoniale. L'ordre de l'ecclésiastique vaillant devait bien plus longtemps que l'ordre aux commandants.

CHRONIQUE

LA CULTURE DE LA SUISSE EN 2010-2011

La partie en fait que responsables de la haute bourgeoisie catholique suisse, organisation de main de parti conservateur. Un véritable mondan de la république post-patrimoniale. L'ordre de l'ecclésiastique vaillant devait bien plus longtemps que l'ordre aux commandants.

Page précédente: Aloys Lauper explique la commanderie de Saint-Jean aux visiteurs de la matinée «Printemps du patrimoine» organisée par la Société d'histoire et le SBC.
Photo Verena Villiger

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le 16 mars 2011 au Musée d'art et d'histoire Fribourg

Le président Patrice Borcard ouvre la séance à 18 h 30, salue les 47 personnes présentes, remercie la directrice du MAHF Verena Villiger qui nous accueille et l'historienne Stéphanie Roulin qui donnera, à l'issue de l'assemblée, une conférence intitulée: «Fribourg contre les sans-Dieu» (lire p. 207). Il excuse les absences de Mmes et MM. Isabelle Chassot, Christel Fontaine, Marie-Christine Motta-Plancherel, Alexandre Dafflon, Hubertus von Gemmingen et Christophe Schaller.

Procès-verbal de l'assemblée du 15 mars 2010

Ce document ayant été publié dans la livraison 72 (2010) des *Annales fribourgeoises*, il n'en est pas donné lecture. Aucune remarque ou proposition de modifications n'étant émise, le procès-verbal est donc accepté en l'état et son auteure Véronique Poulin remerciée.

Rapport du président pour l'année 2010

«Année ordinaire», 2010 a été une année fructueuse, riche de manifestations, de publications, d'activités diverses.

Les manifestations, publiques ou réservées à nos membres, ont fait l'objet de compte-rendus dans la livraison 72 (2010) des *Annales fribourgeoises*, ou dans la présente. Les publications ont paru selon le rythme habituel. Pour les *Annales*, dont le rédacteur Jean Steinauer a déjà annoncé son souhait de lever le pied dès 2013, nous devrons réfléchir aux solutions qui permettront de poursuivre la publication dans sa qualité actuelle. La *Chronique fribourgeoise* a été publiée en décembre, grâce au travail de l'équipe de rédaction conduite par Marius Michaud. Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Société d'histoire, par l'intermédiaire d'un groupe de rédacteurs bénévoles, et la BCU qui en assume l'impression et la diffusion par internet. La *Chronique* est en effet consultable sur le web, ce qui rend sa consultation plus pratique. Des discussions ont lieu entre la SHCF et la BCU quant à son avenir. Pour notre part, nous estimons indispensable de poursuivre cet effort.

Les activités de la Société en 2010/2011 faisant l'objet de compte-rendus dans les pages qui suivent, on se borne à signaler celles qui auront lieu après la parution de ce numéro.

17 septembre: visite de la chapelle et du château de Pérrolles, organisée en collaboration avec l'Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie.

22 octobre: journée d'excursion à Fribourg et Berne à la découverte des fontaines du XVI^e siècle, en lien avec l'exposition «Sculpture 1500. Fribourg au cœur de l'Europe» ouverte au MAHF dès le 14 octobre.

Pour ces deux manifestations, on est prié de s'inscrire (info@shcf.ch).

Notre société produit annuellement plusieurs volumes dans la nouvelle série de ses *Archives*. Cette collection, dont le graphisme a été rénové depuis quelques années, permet la publication de recherches et de travaux utiles à la communauté historienne. Deux volumes ont vu le jour en 2010: édité par Francis Python, *Jalons en histoire religieuse* est un recueil d'articles de Frédéric Yerly, jeune historien fribourgeois décédé en 1998; quant à *1512-2012. Le Chapitre Saint-Nicolas de Fribourg*, c'est un ouvrage bilingue publié par Jean Steinauer et Hubertus von Gemmingen, offrant les Actes du colloque tenu en février 2010 à Fribourg (lire p. 191 et 195).

Fonctionnement et projets de la Société: avec ce rythme de publications et d'activités, le comité ne chôme pas. Il s'est réuni à cinq reprises, sans compter les séances bilatérales. L'essentiel des tâches s'est concentré sur l'organisation des manifestations et des cours et sur le travail d'édition. Des soucis d'ordre financier occupent également les séances du comité. Certes, la situation de la Société est devenue plus saine, mais notre problème principal tient au fait que les cotisations des membres ne couvrent pas le coût des publications qui leur sont offertes. Nous devons donc faire appel à des aides extérieures pour équilibrer nos comptes. Depuis plusieurs années, l'Etat de Fribourg, la LORO et l'ECAB nous apportent un soutien pour lequel nous leur sommes reconnaissants. Notre situation s'est améliorée ces dernières années grâce aux ventes de la série des *Archives*, qui marchent bien. Le comité a commencé à réfléchir à l'avenir et vous fera part de ses réflexions.

L'une des solutions pourrait passer par le rassemblement des forces. Nous constatons que de nombreuses associations et sociétés comme la nôtre œuvrent, chacune dans son coin, à publier et à proposer un programme d'activités. Les travaux de publication représentent des charges importantes pour chacune d'elles. N'est-il pas temps d'envisager une collaboration entre plusieurs de ces associations?

Parmi les projets du comité, il en est un qui réclame le soutien et l'accord de l'Assemblée générale. En fonction de l'amélioration de nos finances, nous envisageons en effet de créer un Prix de la Société d'histoire. Ce prix, dont il convient de définir les contours, devrait offrir une meilleure visibilité à notre Société. Notre souhait est de le décerner, tous les deux ou trois ans, à une recherche menée de préférence par un jeune historien. Le prix, dont il faut encore définir le montant, devrait aider à la publication de cette recherche et ainsi faciliter l'accès du public à certains travaux qui demeurent trop souvent dans les étagères de leurs auteurs. D'autres sociétés

d'histoire soutiennent des prix de ce genre. Nous souhaitons dans un premier temps établir une réserve, puisée dans le bénéfice de cette année, afin de pouvoir lors de la prochaine assemblée vous présenter les règles qui porteront ce prix.

Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Avant de donner la parole au responsable des finances Damien Bossy, le président annonce deux points en préambule. Le comité souhaite d'abord la création d'une réserve destinée à la publication d'ouvrages n'ayant pas de garantie financière: le montant qui serait mis en réserve serait de 6000 francs. Ensuite, le comité aimeraient également demander la constitution d'une réserve de 10 000 francs destinée à la création d'un Prix de la Société d'histoire. Cette réserve permettrait de lancer ce prix qui serait alimenté annuellement, en fonction des possibilités financières de la Société.

Pertes et profits: en 2010, les cotisations ordinaires occasionnent une entrée de 18 880 francs. La vente des ouvrages et des séries des *Archives* ont rapporté 7956,35 francs; le cours public «L'histoire avec les yeux» a rapporté 7637,60 francs. Et 19 000 francs de subsides nous ont été octroyés.

Les charges globales sont supérieures de près de 10 000 francs par rapport au budget. Cela s'explique par la très prolifique activité de publication de la SHCF en 2010. Ces charges supplémentaires sont cependant compensées par les subventions octroyées pour la publication desdits ouvrages. Les frais de publication des *Annales* dépassent de 2000 francs le montant budgétisé. Les autres charges sont restées constantes et dans l'ensemble conformes au budget.

Au bilan, à l'actif, les liquidités de la Société se montent à 60 331,88 francs. L'impôt anticipé est remboursé, la subvention de la LORO nous a entretemps été octroyée; quant aux divers débiteurs, les rappels sont en cours. Le comité a également lancé des rappels pour les cotisations 2010 encore à percevoir, pour un montant de 6560 francs.

Pour le passif, toutes les factures encore ouvertes au 31 décembre 2010 ont aujourd'hui été payées. Le bénéfice de la Société pour l'exercice 2010 se monte à 25 203,20 francs. Le comité demande à l'Assemblée générale de l'autoriser à réserver un montant de 10 000 francs pour la création du prix évoqué plus haut, et d'attribuer le reste du bénéfice au capital.

Le budget 2011 étant sensiblement le même que le budget 2010, notre responsable des finances propose de ne pas s'attarder sur ses divers postes. Il mentionne cependant qu'un montant de 2000 francs est destiné

à l'aménagement du local des Arsenaux où sont stockées nos publications, et qu'un montant annuel de 1000 francs est attribué au Prix SHCF. Le bénéfice ainsi budgetisé pour 2011 se monte à 550 francs.

Les vérificateurs des comptes Guillaume de Weck et André Genoud (remplaçant Christophe Chardonnens, démissionnaire) déclarent solennellement que le caissier a présenté les comptes ainsi que toutes les pièces justificatives et que toutes les explications demandées leur ont été fournies. Dès lors ils proposent à l'Assemblée d'accepter les comptes tels qu'ils lui ont été présentés et d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour l'excellent travail accompli. L'Assemblée accepte à l'unanimité et reconduit les deux vérificateurs dans leur fonction.

Le président propose à l'Assemblée de se prononcer sur la création du Prix de la SHCF. M. Jean-Pierre Dorand déclare que c'est une excellente idée car effectivement les jeunes historiens qui fournissent d'excellents travaux n'ont pas forcément les moyens de pouvoir assumer une publication. M. Alain-Jacques Tornare demande si le montant du prix reviendrait à l'intéressé ou précisément pour la publication. Le président souligne que l'idée est bien de financer la publication. L'Assemblée n'ayant pas d'autres remarques, c'est à l'unanimité qu'elle accepte la création d'un Prix de la SHCF. Les membres acceptent également un financement de 2000 francs pour le déménagement des ouvrages de la société dans le local des Arsenaux. Ce travail considérable, complété par un inventaire, a été fait sous la conduite de Pierre Brodard. Dans un avenir proche, le comité souhaiterait pouvoir porter une partie de ces ouvrages à la vente via le site internet de la société.

Admissions et démissions au sein du comité

Nous devons malheureusement enregistrer deux démissions au sein de notre comité.

Il s'agit de Marius Michaud, membre du comité depuis 35 ans, puisqu'il y est entré comme secrétaire en 1976. Marius Michaud est un pilier de la SHCF. Historien confirmé, auteur d'une thèse sur la Contre-Révolution publiée en 1978, il s'est toujours distingué au sein du comité par ses avis éclairés et pondérés. Homme passionné par l'histoire de son canton, soucieux de rigueur, Marius a lancé il y a plus de vingt ans le projet de la *Chronique fribourgeoise* qu'il a conduit durant toutes ces années avec un engagement admirable et une assiduité constante. Lors de la dernière séance du comité, nous avons eu l'occasion de témoigner notre amitié et

notre reconnaissance à Marius Michaud. Au nom de l'Assemblée, le président le remercie une fois encore pour tout ce qu'il a apporté à notre Société; nous sommes heureux de savoir qu'il poursuit son engagement à la tête de la *Chronique*. C'est pour nous l'assurance de la pérennité de la qualité du travail de cette publication dont nous mesurons l'intérêt grandissant avec les années qui passent.

Deuxième démission, celle de François Genoud. Récemment nommé recteur du Collège du Sud, établissement où il enseigne depuis de nombreuses années, François est entré au sein du comité de la Société presque aussitôt sa licence en poche, soit vers la fin des années 1980. Cela fait donc plus de vingt ans qu'il participe au comité de notre société, à des postes divers, le dernier étant lié à l'animation du site internet, qu'il avait contribué à créer. François Genoud est aussi un membre assidu du groupe de travail de la *Chronique fribourgeoise*, où il est responsable depuis les débuts des pages pédagogiques. En raison des nouvelles responsabilités qui sont les siennes, et pour lesquelles nous le félicitons, il a émis le désir de se retirer du comité, et poursuivra une année encore son travail de chroniqueur. Au nom du comité, Patrice Borcard le remercie pour son engagement au sein de notre comité et formule des vœux pour son travail à la tête du Collège du Sud.

Après réflexion, le comité par la voix de son président propose de ne remplacer dans un premier temps que Marius Michaud et d'attendre l'année prochaine, après une réorganisation du comité, pour remplacer François Genoud.

Pour occuper le siège de Marius Michaud, le comité a sollicité Mme Anne-Françoise Praz, professeure associée à l'Université, attachée au domaine Histoire des sociétés modernes et contemporaines, et notamment connue pour ses recherches en histoire de l'enfance, de la famille, de la formation. Après une licence obtenue à l'Université de Fribourg, et des études poursuivies à l'Université de Genève, Mme Praz a passé son doctorat à l'Université de Fribourg en 2003 sous la direction du professeur Francis Python. Sa thèse a été publiée aux Editions Antipodes sous le titre *De l'enfant utile à l'enfant précieux*. Mme Praz a travaillé durant une dizaine d'années dans l'édition en rédigeant une collection en dix volumes sur l'histoire suisse du XX^e siècle, intitulée «Mémoire du Siècle». Mme Praz a été nommée professeure associée en 2008. Le comité est convaincu qu'elle apportera beaucoup à notre société, par ses thèmes de recherches notamment. Elle permettra également à la SHCF de renforcer

ses liens avec l'Université. L'Assemblée approuve par acclamations sa nomination au comité.

Effectif de la Société

A la fin de l'année 2010, notre société comptait 391 membres. Nous avons enregistré 10 départs, dont plusieurs décès, et 40 nouveaux membres.

Les personnes qui ont participé l'an passé à notre assemblée peuvent s'étonner de ce chiffre de 391 membres, car il est exactement le même au 31 décembre 2009. Que s'est-il passé ? En fait, nous avons effacé de notre fichier 30 personnes qui ne payaient plus leur cotisation, certaines depuis plusieurs années, malgré le fait qu'elles recevaient les publications de notre Société. C'est naturellement regrettable, mais nous ne pouvons plus assumer de pareils frais dans l'hypothétique espoir de voir ces personnes régler leur facture.

En nous basant sur nos 391 membres – 394 à ce jour – nous pouvons poursuivre notre travail afin de rassembler, au plus vite, les 500 membres que nous espérons. Merci donc à chacune et chacun de nous aider à étoffer nos rangs.

Divers

M. John Clerc demande s'il est prévu que le site soit réactualisé. Le président approuve et souligne que le comité est du reste en train de plancher pour rendre le site plus attractif et interactif.

M. Alain-Jacques Tornare demande quels seront les conférenciers invités pour le colloque de l'ECAB. Le président signale que la direction scientifique du colloque est assurée par les professeurs Francis Python, de l'Université de Fribourg, et François Walter, de l'Université de Genève. Dix-huit intervenants se succéderont ensuite pour enrichir les débats de communications et d'approches originales. La conférence finale sera donnée par le professeur René Favier, de l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble. Nos membres recevront dans le courant du mois d'avril un flyer avec tous les détails et avec un coupon d'inscription.

M. Jean-Baptiste de Weck tient à faire connaître sa très grande satisfaction au vu du dynamisme du comité. Il considère qu'il assiste à une véritable «résurrection de notre Société» et s'en réjouit. De plus il tient à souligner la grande qualité des articles des *Annales*.

Véronique Poulin

SANCTUAIRES ET CHÂTEAUX DU CÔTÉ DE SURPIERRE

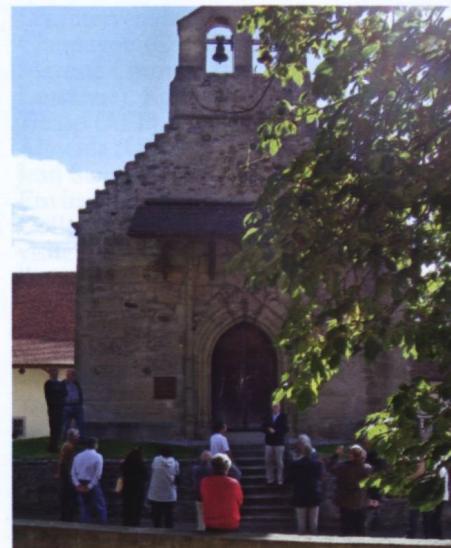
Balade historique dans la Broye fribourgeoise et vaudoise,
le 2 octobre 2010

C'est à une excursion-découverte à travers les beaux paysages et le patrimoine architectural de la Broye que la SHCF conviait ses membres à la rentrée automnale, les rendez-vous étant fixés à Fribourg, Avry-sur-Matran et Surpierre. La journée – selon les avis rassemblés en fin d'excursion – a répondu aux attentes en apportant une gerbe d'informations et de découvertes.

Il faut dire que le guide du jour était l'un des meilleurs connaisseurs de la région, Jean-Marie Barras, ancien membre de notre comité; sa longue fréquentation des écoles broyardes lui a donné une connaissance intime de l'histoire régionale. Fidèle à son habitude, cet historien passionné avait préparé cette escapade dans un tel souci du détail que la partition semblait une improvisation...

La matinée a commencé par la présentation d'une conférence, à la salle paroissiale de la cure de Surpierre. Jean-Marie Barras a démontré, par le texte et l'image, sa connaissance des lieux et des gens, des événements inscrits dans les annales locales, des identités plurielles qui animent ce puzzle broyard. Ce préambule aux différentes visites annoncées fut servi en guise d'amuse-bouche à une journée particulièrement riche en découvertes. Furent tour à tour présentées et commentées l'histoire du château de Surpierre, de la seigneurie, du bailliage et de la préfecture éponymes, celle de la paroisse originelle de Notre-Dame-des-Champs, celle enfin des sites dont la visite était projetée, soit le temple de Treytorrens, l'église de Murist, le temple ovale de Chêne-Pâquier et le donjon du village disparu de Saint-Martin du Chêne. Ont été présentées aussi quelques personnalités nées dans l'enclave de Surpierre, notamment les abbés professeurs au Collège Saint-Michel Jules Bondallaz et Antonin Crausaz, l'abbé sourcier Henri Crausaz, les conseillers d'Etat Fernand Torche et Paul Torche, le mathématicien Gabriel Thierrin, professeur d'université au Canada, son frère l'éditeur et poète Paul Thierrin, le ténor Charles Jauquier.

Mme Gabrielle Bürki, la «châtelaine» de Surpierre, a eu l'amabilité de consentir une exception en faveur de la Société d'histoire. Elle a ouvert



Devant le temple de Treytorrens. Trente participants.

Le guide: Jean-Marie Barras, ancien directeur de l'Ecole normale, auteur de nombreuses publications d'histoire fribourgeoise.

les portes du château et les participants ont pu admirer, entre autres, le coup d'œil offert depuis la terrasse, la salle des chevaliers, l'ancienne chapelle, tout en écoutant les commentaires historiques donnés par la propriétaire et son fils.

La première église visitée fut celle de Surpierre. Comme pour les autres édifices religieux, les auditeurs ont bénéficié des explications données par le guide de la journée, complétées par celles d'un spécialiste de l'architecture religieuse, Pierre Zwick, ingénieur, membre de la SHCF et président de l'Institut d'héraldique et de généalogie. Les églises choisies étaient représentatives d'un large éventail historique: Treytorrens et l'art gothique, Surpierre et les caractéristiques néo-classiques de la première partie du XIX^e siècle, Chêne-Pâquier, l'un des plus anciens témoins de l'architecture protestante originelle en Suisse, et Murist, œuvre du XX^e siècle, l'une des meilleures réalisations de l'architecte Fernand Dumas et du Groupe de Saint-Luc.

Le canton de Fribourg dispose de suffisamment de ressources remarquables pour renouveler l'heureuse expérience vécue le 2 octobre 2010. Nul doute que la SHCF va à nouveau proposer un tel périple dans les paysages de son histoire. Il convient juste de trouver un guide aussi passionné et cultivé que notre ami Jean-Marie Barras.

Patrice Borcard



Les participants à cette balade historique sur la terrasse du château de Surpierre.
Photos Christel Fontaine

LE MODÈLE BIBLIQUE DE LA CHASSE À L'HOMME

Matinée scientifique *Chasse à l'homme, chasse aux sorcières*, le 20 novembre 2010 au Musée d'art et d'histoire

C'est l'animal le plus intelligent, le plus imprévisible, le plus dangereux aussi: nul gibier n'est plus valorisant, pour un chasseur, nul ne lui donne une plus forte sensation de triomphe, au moment de la capture ou de la mise à mort, que l'homme, son semblable. Il faut pourtant que la proie humaine soit radicalement différente de son prédateur pour qu'il puisse la traquer sans trouble de conscience. La chasse à l'homme suppose donc l'animalisation du gibier. Le colloque a montré que celle-ci pouvait s'opérer sur trois plans.

Celui de la métaphore est aisément compréhensible. N'affuble-t-on pas couramment de la cruauté du loup le meurtrier ou l'assassin poursuivi par la police? Et s'il échappe, n'est-ce pas, justement, en raison de la ruse qu'il partage avec le renard? Ces images paraissent anodines, elles ne le sont pas. Lorsque la presse les relaie, par exemple, elle induit l'idée qu'on pourchasse le fuyard pour l'abattre, comme un nuisible. Il ne s'agit plus

de le traduire en justice, mais de faire un carton. «Le meurtrier serait abattu sans miséricorde aussitôt qu'un policier pourrait l'avoir au bout de son fusil», déclare-t-on au rédacteur de *La Gruyère* à propos du nommé Gavillet, traqué dans les forêts de la Glâne à l'été 1952.

En dépit de battues organisées avec de formidables moyens, les forces de l'ordre échouèrent à trouver l'homme en question, dont l'animalisation passa, du coup, à l'échelon supérieur, celui de la fantasmagorie. Gavillet vit dans les arbres, expliquait le forestier de l'endroit, il n'en descend que la nuit pour se nourrir de myrtilles et de framboises. Tout le monde



Les intervenants: Grégoire Chamayou (CNRS, Paris), Martine Ostorero (Uni Lausanne), Kathrin Utz Trempl (AEF), Juliana Almeida (Uni Fribourg), Jean Steinauer (SHCF). Environ 80 auditeurs. Colloque suivi par une visite thématique de l'exposition «Chasse. Des hommes, des bêtes, des fables» sous la conduite de Verena Villiger, directrice du MAHF.

Sorcier chevauchant un loup, gravure sur bois, 1489. Avec l'aimable autorisation de hier+jetzt Verlag, Baden.

savait bien que l'intéressé, porteur de chassures orthopédiques après deux opérations aux jambes, se déplaçait avec peine, en claudiquant; on tenait cependant pour certaines son habileté à grimper comme un écureuil et son aptitude à vivre dans les frondaisons. Tant de crédulité déconcerte, sauf à y déceler comme l'écho affaibli de croyances très, très anciennes.

Car on a longtemps ajouté foi, dans nos pays, au récit de métamorphoses liées à la sorcellerie, et voici le troisième niveau de l'animalisation. Le bailli de Corbières qui fit expédier Catillon sur le bûcher, en 1731, s'était donné beaucoup de mal pour lui faire avouer qu'elle avait pris la forme d'un renard, puis d'un lièvre.¹ Les actes des procès abondent en aveux de cette sorte, généralement recueillis sous la torture, et décrivent toute une ménagerie maléfique: si le diable apparaît en chat noir, en lézard ou en bouc, les sorciers et les sorcières se font mouches ou loups(-garous), souris, abeilles, tortues... La réalité de ces passages à la forme animale, comme conséquences d'un pacte avec le diable, avait été garantie au soir du Moyen Age par de hautes autorités religieuses; tel l'inquisiteur dominicain Heinrich Kramer, auteur d'un *Marteau des sorcières* qui fit longtemps école. Un autre courant de la démonologie, prenant sa source dans des écrits produits autour de l'an mil en Allemagne, n'a cessé de nier la réalité de ces métamorphoses pour les dénoncer comme autant d'illusions produites par le diable pour égarer les esprits faibles, particulièrement ceux des femmes, qui s'imaginaient aussi voler dans les airs.² Mais la réalité d'une animalisation démoniaque fut admise de façon très générale dans l'ambiance de la chasse aux sorcières, qui démarra dans l'arc alpin au XV^e siècle pour gagner aux siècles suivants de vastes portions de l'Europe.

Il s'agit d'une chasse-épuration. On traque et on élimine les sorciers, éléments dangereux pour la communauté, tout comme les hérétiques, au nom de la pure charité chrétienne: le bon berger ne doit-il pas retrancher la brebis galeuse pour sauver la santé du troupeau qu'on lui a confié? Autre chose est la chasse massivement donnée, du XVI^e au XVIII^e siècle, aux populations indiennes puis africaines destinées aux travaux serviles dans les territoires conquis de l'Amérique latine. Il s'agit-là d'une chasse-acquisition, sur le modèle biblique du cruel roi Nemrod, qui razzia et tint captif un peuple d'esclaves pour bâtir Babel.³ Plus philosophes, les anciens Grecs – qui pratiquaient assidûment la chasse à l'homme pour ravitailler leurs cités en esclaves – la justifiaient par le fait qu'à leurs yeux

¹ Voir Kathrin UTZ TREMP, «Un renard à voix humaine. Métamorphose animale et chasse aux sorcières» in Jean STEINAUER (dir.): «Chasse. Des hommes, des bêtes, des fables», Baden 2010, pp. 99-107.

² Voir Martine OSTORERO, *Le diable au sabbat. Littérature démonologique et sorcellerie (1440-1460)*, Florence 2011, en particulier le premier chapitre: «Le canon *Episcopi* et sa réception (IX^e-XIV^e siècle)».

³ Voir Grégoire CHAMAYOU, *Les chasses à l'homme. Histoire et philosophie du pouvoir cynégétique*, Paris 2010.

certains bipèdes, apparemment humains, étaient nés pour la servitude. Ainsi Platon, puis Aristote. Radicale infériorité du gibier par rapport au chasseur? Plus encore: une véritable étrangeté.

La chasse à l'homme du type rafle se heurtait bien sûr, dans le monde chrétien des empires coloniaux, à une difficile contradiction. Les Indiens, ou les Nègres, devaient être des bêtes, pour qu'on puisse les chasser de façon légitime; mais puisqu'il fallait aussi les convertir et les baptiser, c'étaient forcément des hommes. On s'en sortit en décrétant que, de par la sauvagerie de leurs mœurs (les sacrifices humains, l'anthropophagie...), ils s'étaient eux-mêmes retranchés de l'espèce humaine.

Il n'est pas certain que cette manière de voir ait totalement disparu de nos jours.

Jean Steinauer

ASSASSINAT ET INCENDIE

Le dimanche 3 août 1952, vers 22 h. 30, un assassinat a été commis sur la personne de M. Louis Bovet, à Bionnens, et a été précédé d'un incendie au même village.

L'auteur de ces crimes est le nommé :

GAVILLET Louis-Victor, né le 21 août 1899, à Bionnens, originaire d'Esmonds et Bionnens, fils de Jules et de Clémentine née Dupraz, en dernier lieu à Bellechasse d'où il s'est évadé le 19 juillet dernier, repris de justice titulaire de 15 condamnations.



Voici son signalement :

163 cm.	Yeux gris-verts
Corpulence moyenne	Porte petite moustache et lunettes
Front fuyant	Marche avec difficulté à la suite d'opérations aux jambes
Nez rectiligne	Légèrement voûté
Visage ovale	Dents artificielles
Cheveux châtain foncé	

Gavillet est porteur d'un mousqueton et de 90 cartouches qu'il a probablement dérobés au stand de tir de Romont.

La population est instamment priée de communiquer au juge d'instruction de la Glâne, à Romont (tél. 037 5.23.13), ou au poste de police le plus rapproché, tous les renseignements susceptibles de permettre l'arrestation de ce criminel. L'anonymat est garanti à toute personne qui en exprimera le désir.

Le juge d'instruction de la Glâne :
Louis Magnin.

Fribourg, le 4 août 1952.

L'affiche lançant la chasse à l'homme, avec le signalement de Louis Gavillet. Archives de l'Etat de Fribourg.



FRIBOURG ET LES IMAGES QUI BOUGENT

Cours public *Histoire du kino chez nous*, au Musée d'art et d'histoire Fribourg, du 26 janvier au 2 mars 2011

Pour une fois, on ne glosera pas sur l'habituel retard des Fribourgeois: à peine inventé, en 1896 le cinématographe, ou le ciné, ou le Kino, comme on voudra, est apparu chez nous. Qu'on se le dise! Ensuite, c'est vrai, il a fallu quelque temps pour que l'attraction foraine devienne une pratique culturelle ayant pignon sur rue, et beaucoup plus de temps encore pour que l'on se soucie d'y préparer le public autrement qu'en censurant les films.

En organisant ce deuxième cours public en collaboration avec le MAHF et le Festival international du film de Fribourg (FIFF), la Société d'histoire proposait quelques éclairages originaux sur le XX^e siècle fribourgeois. Le programme abordait les domaines les plus divers puisqu'à travers le cinéma, finalement, on touche un peu à tout: l'urbanisme et l'architecture, évidemment, car le cinéma s'est inscrit dans la ville comme un symbole de modernité, mais aussi l'école, les institutions politiques et les luttes idéologiques (ah, les films anticomunistes produits par Jean-Marie Musy ou rêvés par Gonzague de Reynold!), les mentalités, l'économie des loisirs... L'exercice comportait au surplus une dimension dont les historiens ne sont pas nécessairement familiers, ou qu'ils sont souvent malhabiles à traiter, celle de la mémoire vivante. Car elle est prompte à surgir et difficile à contrôler, non seulement chez les professionnels de la branche (réaliseurs, exploitants, critiques) mais aussi chez les spectateurs que nous fûmes et sommes; c'est plonger dans l'affectif que d'évoquer le Capitole ou le Livio, d'entendre Jacques Thévoz raconter en homme de l'image ses vacances d'enfant en Gruyère, ou de revivre avec Hugo Corpataux les débuts bricolés d'une production cantonale.

Enfin, le souci d'une réflexion identitaire parcourait le programme du cours: quelle image les Fribourgeois proposent-ils d'eux-mêmes sur les écrans, et comment les Confédérés ont-ils mis les Fribourgeois en images?

Participants: 75 personnes.
Les conférenciers: Gianni Haver (uni Lausanne), Michel Charrière (collège Sainte-Croix) et Marc Salafa (Cinémotion); Aloys Lauper (SBC), Nathalie Provost (uni Neuchâtel) et Eliane Waeber Imstepf, journaliste; Alex E. Pfingsttag (a. Médiacentre) et Edouard Waintrop (FIFF); Stéphanie Roulin (uni Fribourg) et Roland Cosandey (ECAL Lausanne); Jean-Jacques Lagrange, réalisateur (Genève); Hugo Corpataux (Cortux-Films, Fribourg) et Laurent Knubel, historien.

J. St.

Participants: une bonne soixantaine de personnes.
Conduite de la visite: Claude Castella, architecte, chef du Service des biens culturels (SBC); Aloys Lauper, historien de l'art, son adjoint; et Gilles Bourgarel, du Service archéologique cantonal.
Les matinées «Printemps du patrimoine», un projet commun de la Société d'histoire et du SBC, sont organisées depuis 2006. Photo Verena Villiger



LA COMMANDERIE VERS SON NOUVEAU DESTIN

Matinée des Printemps du patrimoine, le samedi 16 avril 2011
à Fribourg

Il n'y a plus de commandeur dans ces murs depuis 1818, mais on appelle encore «commanderie» le groupe de bâtiments – comprenant l'église paroissiale – qui dès le Moyen Age a polarisé le quartier éclaté de la Neuveville. Et ce mot fait flotter sur la Planche-Supérieure un parfum de chevalerie bien accordé à l'histoire du lieu.

L'ordre de l'Hôpital, exactement: des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, est issu des Croisades. Purement humanitaire à ses débuts, il s'est militarisé par la suite pour devenir une vraie puissance maritime après que l'avancée ottomane l'eut contraint à lâcher ses établissements de Palestine pour se replier sur l'île de Rhodes, puis de Malte. Les Hospitaliers ont créé en Europe un vaste réseau d'établissements; rien qu'en Suisse, 19 commanderies ont été fondées entre 1180 et 1456. A Fribourg, c'est probablement vers 1224 qu'ils s'installèrent en l'Auge, sur la place dénommée plus tard «du Petit-Saint-Jean» en l'honneur du Baptiste, leur patron. Trois décennies plus tard, la ville les incita à déménager sur la rive droite de la Sarine. Ils étaient peut-être une demi-douzaine, avec quelques servants et domestiques, mais la maison n'eut jamais beaucoup d'éclat jusqu'au tournant des années 1500. Alors un commandeur issu de la vieille noblesse fribourgeoise, Pierre d'Englisberg, entreprit de donner à l'établissement – église comprise – un faste digne de son maître, et un statut qui lui permit de rivaliser¹ avec Saint-Nicolas, devenue collégiale en 1512. Quand Englisberg mourut, en 1545, les commanderies situées en pays protestant avaient été supprimées. Celle de Fribourg ne retrouva jamais son lustre du moment. Deux futurs évêques de Lausanne en seront certes titulaires dans la première moitié du XVIII^e siècle: Jacques Duding et son neveu Claude-Antoine, mais l'aventure se terminera sans gloire, au début du XIX^e siècle, dans un quartier promis pour longtemps à la misère et à l'abandon. La commanderie servira de maison de force, puis de pavillon pour les officiers de la caserne voisine, puis elle abritera des artistes en mal de locaux.

¹ Voir l'article de Katharina SIMON-MUSCHEID: «La guerre des crucifix», *Annales fribourgeoises* 72 (2010), pp. 23-30.

Or donc, la commanderie va renaître, entendons que ses bâtiments vont être restaurés pour abriter le Service cantonal des biens culturels, chassé de l'ancien couvent des Augustins par l'installation du Tribunal cantonal. Les travaux ont commencé par une mise à nu des éléments architecturaux (un démontage méthodique), et c'est une commanderie réduite à ses structures que le public invité par la Société d'histoire a pu visiter. L'occasion, certes, de découvrir l'archéologie des bâtiments implantés au XIII^e siècle, ou de rêver à la magnificence des décors peints et des plafonds sculptés du XVI^e.



La stèle funéraire du commandeur Pierre d'Englisberg, dans l'église de Saint-Jean, et le relief de molasse polychromé à ses armes, au porche de la commanderie. Photos Primula Bosshard



L'occasion, surtout, de s'interroger avec le chef du SBC sur la bonne manière d'habiter aujourd'hui ces murs d'autrefois. Car la technique permet beaucoup de choses, mais elle ne remplace pas l'imagination. Claude Castella donne un exemple trivial: la routine fait qu'on range sur des étagères, contre les murs, la documentation d'usage quotidien, classeurs, livres et autres objets; mais si l'on doit laisser libres à la vue les peintures murales, il va falloir non seulement trouver un endroit où mettre cette documentation, mais encore inventer une autre manière de travailler. De même, les fonctions et dimensions types des divers locaux, celles qui paraissent aller de soi dans les constructions neuves, ne sont pas pertinentes dans un bâti ancien: pour la salle de conférence, ou la cafeteria, il faudra bien imaginer autre chose. On peut faire confiance, heureusement, à la souplesse d'esprit des futurs utilisateurs, à l'ingéniosité de l'architecte Raoul Andrey, ainsi qu'au génie du lieu. Celui de la commanderie a été capable de forger l'identité de la Neuveville, il va sûrement réussir à modifier l'organisation des bureaux de l'Etat.

J. St.

L'INCENDIE, OU LE RÊVE D'UNE HISTOIRE TOTALE

Colloque *L'histoire, l'incendie: éclairages*, à l'ECAB, Fribourg, les 9 et 10 juin 2011

Jouer avec le feu pour faire de l'histoire, et jouer des (res)sources multiples de l'histoire pour maîtriser l'incendie en tant qu'objet d'étude: c'était l'ambitieux programme d'un colloque préludant au bicentenaire de l'ECAB, et largement tributaire du travail archivistique réalisé dans cette perspective depuis l'automne 2009.¹ L'incendie n'est certes pas absent de l'historiographie fribourgeoise, récente ou non, académique ou non; mais les monographies publiées² traitent des seuls sinistres qui réduisirent en cendres une localité entière, ou presque, et dans une immuable systématique: avant, pendant, après la catastrophe. Il fallait renouveler l'approche, la catastrophe en soi étant devenue depuis quelques années un objet d'histoire et un terrain de recherches fertile en nouveautés. Le colloque s'organisa donc en quatre temps et sur deux mouvements.

Sources, approches culturelles, problèmes de terrain, *tabula rasa*: les intitulés des séquences articulant les deux conférences et les dix-huit communications présentées suggèrent une construction thématique limpide, mais ces découpages ont toujours quelque chose d'artificiel. D'une séquence à l'autre les effets d'écho, ou de symétrie, étaient aussi évidents pour les participants qu'ils le seront pour les lecteurs des *Actes* du colloque, dont la publication est prévue en 2012. Quelques exemples? L'histoire de l'incendie peut se nourrir de sources inattendues, comme les registres d'un notaire médiéval (Kathrin Uz Tremp sur les murs mitoyens coupe-feu dans le Fribourg du XIV^e siècle) ou l'*Almanach du Messager boîteux* (René Favier sur la relation de l'incendie dans la presse populaire au XVIII^e). Mais elle est éclairée aussi bien par un usage inattendu des sources immédiates. Epluchant les enquêtes-incendies de l'ECAB, Annick Jermini l'a fait pour situer dans une perspective de *gender history* le risque d'incendie domestique lié à l'apparition de nouveaux équipements ménagers; et Cédric Margueron pour comprendre à l'aide des pompes à bras la dialectique entre esprit de clocher et solidarité dans nos campagnes. Les historiens du feu peuvent s'interroger sur les concepts

¹ Voir l'article de Patrick Bondallaz «Les archives du feu» dans: *Annales fribourgeoises* 72 (2010), pp. 113-120.

² Deux exemples extrêmes: R[odolphe] BOCHUD, *L'incendie de Neirivue le 19 juillet 1904. Avant, pendant et après*, Fribourg 1906, 94 p.; et Denis BUCHS (dir.), *L'incendie de Bulle en 1805. Ville détruite, ville reconstruite*, Bulle 2005, 286 p.

d'identité et d'authenticité à propos de la reconstruction de villages grisons incendiés (Nott Caviezel), ou de monuments historiques aussi vénérables que le grand Werkhof de Fribourg (Claude Castella), mais aussi à partir des usages de table (le réchaud à fondue étudié par Isabelle Raboud-Schüle!) et des pratiques de piété populaires (François Rime). Les traces des sinistres sont enfouies dans la mémoire archéologique (Laurent Flutsch), mais elles doivent être activées dans la mémoire des sinistrés pour qu'ils puissent s'approprier la réhabilitation de leur cadre de vie (Julien Grisel). Il faut encore citer le *topos* du feu au théâtre: de la querelle des philosophes à propos de l'incendie de la Comédie de Genève en 1768, analysée par Rahul Markovits (c'est la faute à Rousseau, suggérait Voltaire), aux mises en scène évoquées en guise d'intermède artistique aux travaux du colloque («Le feu aux planches, d'Euripide à Max Frisch»).

L'incendie de l'Arsenal de Fribourg, le 3 août 1928.
© BCU Fribourg, fonds Mülhauser.



Une dynamique interdisciplinaire, on l'a compris, anime nécessairement la réflexion sur l'incendie, qui mobilisa ces deux jours l'histoire et l'histoire de l'art, la géographie et les sciences sociales (ethnologie, sociologie), mais aussi l'architecture et l'urbanisme. Vue sous un autre angle, cette démarche historienne a réuni des observateurs, des théoriciens et des gens de terrain, en particulier autour d'un «table ronde» aux échanges vifs, stimulants, parfois teintés d'humour. Multiplicité et rigidité des normes *vs* liberté des constructeurs, sécurisation du territoire *vs* conflits de compétences et cloisonnements politico-administratifs: quand les historiens de l'incendie dialoguent avec les praticiens de la lutte ou de la prévention anti-feu, ils sont confrontés à une problématique très actuelle, et pour tout dire très politique.

Ce n'est pourtant pas de ce fait, seulement, que le colloque fut porté par un constant mouvement d'aller-retour entre passé et présent. Une autre raison, plus profonde, y contribua, que François Walter a mise en évidence dans un ouvrage récent.³ La maîtrise culturelle des catastrophes, dit-il, se construit dans un enchevêtrement de temporalités. Par souci de pédagogie, le professeur genevois distingue en les périodisant une archaïque société de la protection (la catastrophe est un châtiment du ciel dont il faut se prémunir en observant ou rétablissant l'ordre des choses); puis une société rationaliste de la prévention (quand on a identifié les causes d'un sinistre, on sait comment l'éviter désormais); et notre société de la précaution, enfin, qui a pris conscience du caractère irréversible de certains dommages. Or, dans la pratique, ces stades coexistent. Et alors même que nous sommes, peut-être, sur le point de construire un quatrième type de réponse à la catastrophe, nos boulangeries continuent de mettre au four des pains de Sainte-Agathe, et nos curés de les bénir.

Reste un immense problème que le colloque n'avait pas le temps d'aborder: l'incendie volontaire, l'incendie criminel. Et bien sûr il convient de distinguer entre celui qui répand la terreur à l'échelle d'une nation entière (les bombardements scientifiques de la Deuxième guerre mondiale, à quoi fit allusion Pierre Frey), et celui que font flamber les passions domestiques ou villageoises: là, on devra se pencher sur la naissance du pyromane et l'installation d'un modèle médico-légal d'explication.⁴ Ce sera pour 2012, sans doute.

La matière est inépuisable, et les découvertes sans fin. Qu'il travaille à toute petite échelle ou se place au niveau anthropologique le plus général, le chercheur aux prises avec l'incendie se rapproche en effet du rêve –

³ François Walter, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris 2008.

⁴ Voir à ce propos Jean-Claude Caron, *Les feux de la discorde. Conflits et incendies dans la France du XIX^e siècle*, Paris 2006.

Les conférences: «La catastrophe, nouvel objet de l'histoire», par François Walter (uni GE); «Les incendies urbains en Europe au XVIII^e siècle dans le *Messager boiteux*», par René Favier (uni Grenoble 2).

Les communications portèrent sur les sources (Laurent Flutsch, Kathrin Utz Tremp, Silvia Zehnder-Jörg, Jean Steinauer, Alexandre Dafflon); les approches culturelles (Rahul Markovits, Colette Guisolan-Dreyer, François Rime, Isabelle Raboud-Schüle, Annick Jermini, Serge Rossier); les problèmes de terrain et de territoire (Fabio Ballinari, Cédric Margueron, Gerold Kunz, Valérie November) et la reconstruction (Julien Grisel, Nott Caviezel, Claude Castella).

Le débat, modéré par Jacques Dubey (EPFL/uni FR), confrontait François Walter (uni GE) et Nott Caviezel (Commission fédérale des monuments historiques) à des planificateurs: Bernard Woerffray (Urbaplan), Olivier Galletti (architecte cantonal VS) et Pierre Frey (EPFL).

L'intermède théâtral mêlait incendiaires et pompiers dans des scènes tirées d'Euripide (*Les Troyennes*), Ibsen (*Le constructeur Solness*), Ionesco (*La cantatrice chauve*), Copi (*La Tour de la Défense*) et Max Frisch (*M. Bonhomme et les incendiaires*). Entourant Nicolas Rossier, quatre comédiens romands en formation à l'INSAS de Bruxelles: Joséphine de Weck, Jenna Hasse, Patric Reves et Nicolas Müller.

heureusement utopique – de tout historien: trouver l'objet qui permette enfin d'écrire une histoire totale, embrassant dans toutes leurs dimensions les sociétés humaines, les éléments naturels... et la mise en jeu des forces surnaturelles.

J. St.



Incendie d'une ferme en Singine, ex-voto, XIX^e s.
Musée gruérien, Bulle.

Achevé d'imprimer
en juillet 2011
sur les presses de
Musumeci S.p.A., Quart (Vallée d'Aoste),
Groupe PCL Holding SA, Renens (Suisse)

SOMMAIRE

ARTICLES

Berne et Fribourg, rivales et complices | Malheur aux villageois! |
Le partage des biens de l'avoyer Koenig | Mgr de Lenzbourg et l'Encyclopédie d'Yverdon |
L'Ancien Régime au crépuscule | Autopsie d'un patricien décalé | La bourgeoisie en représentation |
La collection du comte Szymanowski | Allô, la modernité? | La vie au château de Corbières |
Joseph Yerly: tradition populaire et fragments d'histoire(s)

DOSSIER

90 ans de luttes politiques | Les élections cantonales 1921-2006 | Les hommes, les femmes, les suffrages, les sièges |
La force relaite des partis | Une longue, trois brèves

RUBRIQUES

Historiographie | Liste des publications 2010-2011 et notes de lecture |
Chronique | L'activité de la SHCF en 2010-2011